



LA GAZETTE DU ROCHER

BULLETIN MUNICIPAL - COMMUNE DE CALVIGNAC - NOVEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente la première édition de notre journal "La gazette du Rocher".

Comme annoncé dans notre programme, nous souhaitons renouer avec la diffusion d'un bulletin municipal. La fréquence n'en est pas encore fixée, mais nous essaierons de le publier plusieurs fois par an. Prochainement le nouveau site internet de la commune sera opérationnel et ces deux outils permettront de mieux relayer l'information municipale car vous êtes nombreux à le demander.

Vous découvrirez dans ce premier numéro l'équipe municipale élue en mai dernier. Chaque conseiller municipal a reçu des attributions selon ses compétences et/ou affinités ; c'était un de mes souhaits parce qu'il me paraît important que chaque élu soit impliqué dans la vie communale et/ou communautaire.

Le contexte sanitaire de cette année n'a pas permis d'organiser les rencontres habituelles entre élus et habitants. Nous regrettons beaucoup la convivialité de ces moments qui permettaient aussi de mieux se connaître et de présenter les projets communaux. Espérons les reprendre bientôt !

Après le premier confinement (qui a mis en sommeil toutes les actions publiques, laissant seulement au maire en fonction la capacité de régler les affaires courantes), la nouvelle équipe s'est mise en place le 23 mai. Il a encore fallu attendre le 15 septembre pour que le conseil communautaire de Grand Figeac s'installe. La constitution des dernières commissions a été effective mi octobre.

Dans ce numéro nous vous informons de l'avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, sujet majeur de nos territoires ces prochains mois pour lequel on manifesterà un grand intérêt auprès de Grand Figeac. Vous pourrez aussi prendre connaissance des différents programmes menés par la Communauté en matière d'amélioration de l'habitat sur le secteur.

Au niveau de la commune, certains projets sont au stade d'études et de recherche de financements auprès des différentes instances publiques, entre autres :

- la création d'un local technique et de stockage
- la rénovation du lavoir

Les travaux de réhabilitation de la toiture de la salle des fêtes devraient débuter prochainement.

Au cimetière, afin de résoudre le manque de place pour de futures concessions, nous engageons une procédure administrative de reprise des sépultures abandonnées. Cette démarche, après trois années, permettra de remettre à disposition des personnes intéressées quelques concessions.

Je terminerai en adressant mes remerciements : tout d'abord aux associations qui ont préparé un petit bilan de leur activité et que nous publions avec plaisir. Nous les invitons toutes à faire connaître, par le biais de ce journal, leur action et la programmation de leurs événements. Je féliciterai aussi vivement le Bistrot Belles Vues, l'association Artistiquement Lot et l'A.S.P.C qui ont maintenu, malgré toutes les difficultés liées à la pandémie, une activité l'été dernier. Tous ces bénévoles ont participé activement à l'animation de la commune, qu'ils en soient vivement remerciés. Merci également aux personnes de la commune qui ont cousu les masques de Grand Figeac, Christiane André, Joel Passini, Sarah Lloyd, Alix Hauvette, Florence Maurel, Catherine Gracovetsky, Jocelyne Fauré, Constance Daraux, et l'organisatrice Martine Durillon. Enfin un grand merci à mes collègues et plus particulièrement à l'équipe qui a préparé ce journal : Alix, Manon, Sylvie et Philippe.

En vous invitant à prendre bien soin de vous et à appliquer les gestes barrières, je vous souhaite une bonne lecture de cette première édition de la Gazette du Rocher.

Bien cordialement,
Didier Burg

VIVRE ENSEMBLE

Pas trop vite !

Vous les avez vus, les radars pédagogiques? Deux radars de vitesse informatifs, prêtés par le Grand Figeac ont été mis à plusieurs endroits du village pour faire un diagnostic. Ces radars permettent aussi à chacun de prendre conscience de la vitesse à laquelle il roule, alors, surpris ?



Mon humain est propre et bien élevé.



Il ramasse mes

C'est une question d'hygiène...

Nous avons entendu vos reproches sur la propreté du village, trop de déjections canines minent le village. Merci à tous les propriétaires de chiens de ramasser les popos de leurs toutous adorés pour le bien-être de tous.

Sans amélioration de la situation, nous serons obligés de prendre des arrêtés spécifiques pour pouvoir verbaliser les propriétaires, ce serait dommage, alors passez à la vitesse supérieure !

Fleurissons Calvignac

Avis à tous les jardiniers en herbe ou confirmés, nous souhaitons fleurir notre beau village et nous espérons mener ce projet de manière collective. Des endroits clés du village méritent une touche de couleur et de verdure, n'est-ce pas? Alors venez nous aider pour imaginer, planter et entretenir les futures plantations ! Une rencontre s'organisera d'ici le printemps.



Masques

Il reste des masques disponibles à la Mairie. N'hésitez pas à venir en chercher. Protégez-vous et protégez les autres !



PLUI : QUÉSACO?

La loi ALUR de 2014 prévoit le transfert de la compétence d'urbanisme de la commune au Grand Figeac, intercommunalité de 92 communes, dont Calvignac. D'où le nom de PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, qui va désormais organiser l'urbanisme et le développement de Calvignac, notamment par un zonage de chaque parcelle.

Le zonage détermine deux informations clés :

- Le détail des zones constructibles ou non dans la commune. C'est la partie graphique du PLUI, avec les cartes de Calvignac. Par exemple, une zone peut être agricole, agricole protégée, naturelle et forestière, à urbaniser ou à protéger.
- Les règles /droits à construire sur chaque zone (type de bâtiment, mesures, etc.). C'est la partie règlement du PLUI, avec des schémas et explications.

Où en sommes-nous ?

- Octobre 2020 à l'été 2021 : définir les grandes orientations du territoire intercommunal, par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- Hiver à 2022 : poser les premières règles, esquisser un plan de zonage selon la vocation des parcelles, avec règlement écrit, par ex desserte par les réseaux

- 2022 : valider le projet arrêté en Conseil Communautaire, enquête publique, approbation

Travailler ensemble

Les communes du Grand Figeac travaillent en concertation, sur le terrain. Des rencontres régulières sont prévues avec les partenaires : DDT, les Chambres d'Agriculture, le Parc Naturel des Causse du Quercy..., mais aussi la contribution des agriculteurs exploitants via un questionnaire et 18 permanences sur tout le territoire, pour centraliser toutes les infos utiles, comme la localisation du bâti agricole ou les projets par exemple.

Tout au long de l'élaboration du PLUI, Grand Figeac veut associer le public le plus large possible, par une concertation permanente avec les habitants, via des réunions ouvertes, des expositions, le site www.plui-grandfigeac.fr qui permet de s'informer et de poser des questions directement en ligne.

Par ailleurs une info permanente de l'avancée du projet sera donnée dans le magazine du Grand Figeac, et par affichage en mairie.

Tous au boulot ! A chacun son tour

Dés maintenant et à tout moment, les habitants peuvent formuler observations et propositions sur le registre de concertation mis à disposition en mairie.

Venez, lisez, imaginez, participez, commentez et réagissez, vous avez la parole.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Saviez-vous que dans notre département le tissu associatif est l'un des plus denses de France ?

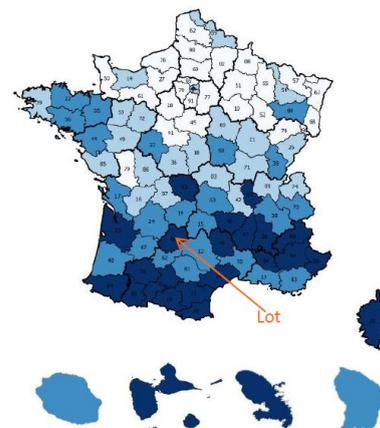
Cela représente entre 5000 et 5500 associations en 2019 dans le Lot !

Dans cette rubrique nous laisserons les associations s'exprimer à chaque édition sur leurs projets.



Pour l'année 2018-2019, environ **265** nouvelles associations ont été déclarées dans le département. Sur la période récente, il s'est créé en moyenne chaque année, **15,9** associations nouvelles pour 10 000 habitants (moyenne nationale de 10,8).

Sources : INSEE et Journal officiel Associations. Traitement R&S. Moyenne annuelle établie sur la période de début septembre 2016 à fin août 2019.



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CALVIGNAC



En 2021, notre association aura 20 ans et compte actuellement 113 adhérents. Durant toutes ces années, de nombreux travaux ont été effectués à travers toute la commune, particulièrement dans le village et ses abords (citons la restauration de la maison de la Baume et ses alentours, l'entretien annuel du chemin de l'eau, la réfection des murs aux Coustettes, au Carrol, au chemin de Bailly, dans la Tranchée, mais aussi au lavoir, à Font Claire, à Aubiac, au Grès, au Clouquier, à La Garrigue, à l'igüe de Pech Blanc...). Nous remercions très fortement tous les participants et les personnes soutenant notre association visant principalement à protéger, restaurer et valoriser le patrimoine local.

En raison de la crise sanitaire, le programme établi pour l'année 2020 a été profondément chamboulé, les manifestations ont été annulées, mais nous espérons pouvoir continuer normalement les chantiers dès le printemps prochain. Lors de la

dernière assemblée générale, diverses propositions de nouveaux chantiers ont été évoquées ; nous sommes bien évidemment ouverts à d'autres suggestions qui, toutefois, ne seront prises en compte que si l'un des côtés de la construction à rebâtir est communal.

D'autre part, l'association en partenariat avec la mairie, envisage de créer sur la commune des chemins de randonnées (création d'un itinéraire avec les chemins existants, nettoyage et restauration des murs, balisage...).

Nous avons donc beaucoup de travail en prévision et invitons toutes les personnes de bonne volonté à venir nous rejoindre.

Contact : jocelyne.vignals-faure@orange.fr

ASSOCIATION ARTISTIQUEMENT LOT

L'association « Artistiquement Lot » vous remercie pour l'intérêt manifesté cette année encore pour l'exposition à la maison de la Baume de photos anciennes du village et de ses habitants. Cette exposition a un grand succès auprès du public, les commentaires dans le livre d'or sont élogieux.

Malgré la pluie, la journée de peinture a attiré quelques peintres, pour la plupart des fidèles à la manifestation et vous-même spectateurs.

C'est avec enthousiasme que l'association va continuer à vous séduire malgré les restrictions.

La présidente Martine Durillon Monteil www.artistiquementlot.com



EN BREF

Propriétaires occupants ou bailleurs, pour vos projets de réhabilitations de l'habitat vous pouvez bénéficier de subventions.

Renseignement auprès de : Amandine Lefebvre tél. : 05 65 11 08 08
amandine.lefebvre@grand-figeac.fr

VOS ÉLUS

COMMISSIONS COMMUNALES	TITULAIRES
Agricole	Cécile Largentie Didier Burg Cédric Bénech Jérôme Brill Laurent Gary
Appels d'offres	Didier Burg Luc Le Merer Danielle Bénizé Philippe Fouillade
Urbanisme	Didier Burg Luc Le Mérier, Danielle Bénizé Philippe Fouillade Alix Hauvette Manon Magné
Aménagement environnement tourisme	Didier Burg Danielle Bénizé Alix Hauvette Manon Magné
Communication	Alix Hauvette Manon Magné Sylvie Marlas Philippe Fouillade
Sports et loisirs	Cécile Largentie Manon Magné

COMMISSION EXTERNES	TITULAIRES / SUPPLÉANT
SESEL (Syndicat des eaux du Sud Est du Lot)	Danielle Bénizé / Cécile Largentie
SDAIL	Danielle Bénizé / Alix Hauvette
FDEL (Fédération Départementale d'électricité)	Luc Le Mérier / Didier Burg
Parc Naturel Régional des Causses du Quercy	Philippe Fouillade / Alix Hauvette
SYDED	Philippe Fouillade
Ecoles	Manon Magné / Sylvie Marlas
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	Cécile Largentie Manon Magné Sylvie Marlas

Didier Burg :
Vice Président de l'office de tourisme Figeac Cajarc
Membre du Comité Syndical de la Voie Verte
Membre du bureau de Grand Figeac

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES	TITULAIRE / SUPPLÉANT
Agriculture, Alimentation, Forêt,	BRILL Jérôme / BENECH Cedric
Culture et Patrimoine	FOUILLADE Philippe / HAUVETTE Alix
Eau, Assainissement	LARGENTIE Cécile / MARLAS Sylvie
Economie, Formation, Tourisme, Développement local	BURG DIDIER / MAGNE Manon
Enfance, Jeunesse, Sport, Piscines	MAGNE Manon / LARGENTIE Cécile
Environnement, Climat, Air, Energie	BENECH Cédric / GARY Laurent
Finances, Administration générale	BURG DIDIER / LE MERER LUC
Habitat, Aménagement (Numérique, Cœur de Village), Politiques contractuelles	BENIZE DANIELLE / BURG Didier
Planification, Urbanisme, Mobilité	BENIZE DANIELLE / BURG DIDIER
Santé, Affaires Sociales, Service Public	MARLAS Sylvie / HAUVETTE Alix
Voirie, Éclairage Public, Bâtiments, Déchets Ménagers	LE MERER LUC / FOUILLADE Philippe

MÉMO PRATIQUE

La mairie vous accueille le mercredi et le vendredi de 14h à 16h

mairiedecalvignac@wanadoo.fr

05 65 31 27 86

site internet www.calvignac.fr